

# **ENERGIES RENOUVELABLES**

**OPCVM**

***Relevant de la directive 2009/65/CE***

**Rapport Annuel 2015**

# **ENERGIES RENOUVELABLES**

**OPCVM**

**RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2009/65/CE**

**ACTIONS INTERNATIONALES**

**RAPPORT ANNUEL DE GESTION**

**31/12/2015**

## **- I - CARACTERISTIQUES**

► **OPCVM d'OPC** : jusqu'à 10% de l'actif net

► **Objectif de gestion et stratégie d'investissement** :

L'OPCVM recherche une performance sur la durée de placement recommandée par une gestion discrétionnaire orientée majoritairement sur les sociétés concernées directement ou indirectement par les problèmes des énergies renouvelables, que ce soit pour les produire ou les économiser.

L'OPCVM est à tout moment investi à 75% minimum en actions, sans contrainte de capitalisation boursière et de répartition par pays, accessoirement des pays «émergents». Il pourra investir jusqu'à 25% maximum de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire, libellés en euro, sans répartition prédéfinie entre dette privée et dette publique. La gestion procède à l'allocation du niveau de risque crédit et se réfère de manière non exclusive aux notations des agences de notations. Le fonds pourra investir jusqu'à 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM et FIA.

Le secteur des énergies renouvelables ne disposant pas d'une gamme d'indices spécifiques, l'indice MSCI World Energy dividendes nets réinvestis est l'indicateur de comparaison a posteriori.

L'univers d'investissement est composé majoritairement de toute société produisant ou utilisant des énergies renouvelables et accessoirement de toute société impliquée dans les économies d'énergie, la production ou l'utilisation d'énergies non renouvelables, ou la préservation de l'environnement.

La gestion est active et privilégie les sociétés de qualité, à bonne visibilité et à prix raisonnable. L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme sur actions et sur indices en couverture de l'exposition au risque actions, pour ajuster l'exposition ou en substitution d'une détention directe de titres.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 11h30 ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

► **Indicateur de référence** :

Le secteur des énergies renouvelables ne disposant pas d'une gamme d'indices spécifiques aisément accessible, l'indicateur de référence retenu est l'indice MSCI World Energy dividendes nets réinvestis. Cet indice actions, représentatif du secteur de l'énergie dans le monde, est calculé en euros et en cours de clôture. Les indices MSCI sont calculés par Morgan Stanley Capital International, les informations sur ces indices sont disponibles sur le site [www.msci.com/equity](http://www.msci.com/equity).

L'OPCVM n'est ni indiciel ni à référence indicielle et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance. Aucune corrélation avec l'indicateur n'est recherchée par la gestion ; par conséquent, le portefeuille ne suit pas la composition de l'indice et la performance du FCP peut s'éloigner durablement de celle de cet indicateur.

► **Profil de risque** :

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion ; ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Compte tenu de l'orientation de l'OPCVM, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

**Risque de perte en capital** : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

**Risque actions :** l'OPCVM peut, à tout moment, être totalement ou au minimum à 60%, exposé aux variations de cours affectant les marchés actions de grande, moyenne et petite capitalisations. Une baisse des marchés actions et/ou les investissements sur des actions présentant une faible capitalisation boursière peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque discrétionnaire :** le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

**Risque de change :** l'OPCVM peut être exposé au risque de change proportionnellement à la partie de l'actif net investi hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque de crédit :** Le FCP peut à tout moment être exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des actions peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Risque lié aux pays émergents :** L'attention des souscripteurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents sur lesquels l'OPCVM peut être exposé, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

**Risque de contrepartie :** L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

## **- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION**

2015 aura été une année compliquée pour les investisseurs qui ont du faire face à des messages contradictoires tout au long de l'année entre l'annonce d'une possible remontée des taux aux Etats-Unis et la poursuite d'une politique plus généreuse de la part de la BCE. Malgré une performance erratique sur l'année, les marchés européens affichent une nouvelle performance positive malgré les craintes géopolitiques (Russie, Grèce, pétrole) grâce aux liquidités abondantes en Europe et les anticipations de reprise.

L'année 2015 a été partagée en deux périodes principales : +21% du 1er janvier à la mi-avril, point haut des marchés européens, puis baisse ininterrompue à partir de ce pic de marché (-13,7%). Nous avons conservé une part de liquidités (proche de 10% du fonds) assez importante du fait de manque de visibilité.

La sous-performance des matières premières dans un contexte de ralentissement de la demande des pays émergents et compte-tenu de l'absence de réductions des surcapacités de production a pesé sur les utilities (Gas Natural, A2A) et sociétés d'ingénierie pétrolière (Tecnicas Runidas, Technip, Tenaris). Notre gestion a consisté à nous renforcer sur des sociétés de plus grandes capitalisations (Air Liquide, Linde). Nous continuons de favoriser également les sociétés industrielles contribuant à la réduction de la consommation énergétique offrant des valorisations raisonnables (Saint-Gobain, Bouygues, Altom, Schneider, Legrand, Rexel, Prysmian).

Nous conservons des positions importantes sur des acteurs spécialisés (Gamesa, Nordex, Enel Green Power, EDP Renoveis, Erg...).

Sur l'ensemble de l'année 2015, les performances des parts A et B du FCP ressortent en hausse respectivement de **+11,05%** et **+10,16%** contre **+10,42%** pour l'indice MSCI World € Net Return. Les performances passées de l'OPCVM ne préjugent pas de ses performances futures.

### **- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE**

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2015, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques

### **- IV - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE**

#### - Exercice des droits de vote :

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

La participation au vote s'exercera seulement pour les sociétés françaises, dans la mesure où les documents d'information de l'assemblée auront été obtenus, et ce :

- Systématiquement, pour les sociétés composant l'indice SBF 120 ; la société de gestion suivra alors les recommandations formulées par l'AFG ;
- Systématiquement, à partir d'un seuil de détention consolidée de 15 millions d'euros pour les autres sociétés françaises ;
- Ponctuellement ou sur évènement en dehors des cas ci-dessus, si le gérant souhaite exprimer un vote de soutien ou manifester son désaccord, ou en cas de difficultés importantes faisant courir un risque important aux actionnaires.

La société n'exclut aucune possibilité de choix de vote et la politique de vote est sauf exception la suivante :

- Résolutions qui ne paraissent pas contraires aux intérêts des actionnaires minoritaires :  
Les pouvoirs sont confiés au Président de la société.
- Résolutions tendant à affaiblir le rôle de l'actionnaire minoritaire ou allant contre son intérêt :  
Vote contre.
- Résultats inférieurs à ce que la société a fait espérer :  
Abstention ou vote contre.

Les documents de Palatine Asset management sur la Politique de vote et le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote sont disponibles sur le site internet [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique Réglementation.

Ils peuvent également être adressés gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante :  
Palatine Asset Management – 42, rue d'Anjou – 75382 PARIS Cedex 08

#### - Commission de mouvements :

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

#### - Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires :

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- |   |   |
|---|---|
| - Tarification  | - Confidentialité                             |
| - Qualité de l'exécution                              | - Organisation de réunions avec les émetteurs |
| - Qualité des analyses                                | - Qualité du back – office                    |
| - Qualité du conseil                                  | - Traitement des litiges                      |
| - Capacité à intervenir dans des situations spéciales |   |

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation et l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage.

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2015 est disponible sur le site [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique Réglementation.

#### Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) rubrique ISR.

Le FCP ENERGIES RENOUVELABLES ne prend pas en compte les critères ESG.

#### Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

#### Complément d'information sur les réclamations de retenues à la source

Palatine Asset Management a eu recours aux services du cabinet TAJ pour engager les démarches de récupération depuis 2010 des retenues à la source auprès des pays concernés Allemagne et Espagne.

Au 31/12/2015, le FCP a encaissé 222,99€ au titre de la récupération fiscale sur l'Espagne pour les années 2010 à 2012.

### **- V - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER**

Au 31/12/2015 :                    - OPCVM                    = 1,63 % de l'actif net

### **- VI - INFORMATIONS PARTICULIERES**

#### **- CHANGEMENTS INTERVENUS :**

Changement de dépositaire : depuis le 3 juillet 2015, CACEIS BANK FRANCE assure la fonction de dépositaire, à la place de la Banque Palatine qui a cessé cette activité.

#### **- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :**

Néant.

**Fonds Commun de Placement**  
**ENERGIES RENOUVELABLES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**  
**Exercice clos le 31 Décembre 2015**

Aux Porteurs de parts,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la Société de gestion de votre Fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement Energies Renouvelables, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion de votre Fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I- Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels ; s'agissant d'un OPC, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

**II- Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'OPC et exposés dans les "Règles et méthodes comptables" de l'Annexe, nous nous sommes notamment assurés de la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour la valorisation des instruments financiers en portefeuille. De plus, nous avons contrôlé l'existence desdits instruments.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III- Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Fonds établi par sa Société de gestion, et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 21 mars 2016

Le Commissaire aux Comptes  
**CONSEILS ASSOCIES S.A.**



Bertrand de MONT'S

**BILAN ACTIF AU 31/12/2015 EN EUR**

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>9 664 128,64</b>	<b>10 202 318,30</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>9 502 729,14</b>	<b>9 718 657,85</b>
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	9 502 729,14	9 718 657,85
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo-ciées sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négo-ciables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négo-ciés sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>161 399,50</b>	<b>483 660,45</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	161 399,50	483 660,45
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché régle-menté ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>0,00</b>	<b>396,67</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	396,67
<b>Comptes financiers</b>	<b>265 980,63</b>	<b>26 348,59</b>
<b>Liquidités</b>	<b>265 980,63</b>	<b>26 348,59</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>9 930 109,27</b>	<b>10 229 063,56</b>

## BILAN PASSIF AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	9 482 037,17	9 449 291,32
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	385 536,85	688 965,67
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	49 895,58	52 229,27
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>9 917 469,60</b>	<b>10 190 486,26</b>
<b>Instruments financiers</b>	0,00	0,00
Opérations de cession sur Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporales sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	12 637,46	38 577,30
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	12 637,46	38 577,30
<b>Comptes financiers</b>	2,21	0,00
Concours bancaires courants	2,21	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	<b>9 930 109,27</b>	<b>10 229 063,56</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	202 765,84	238 217,13
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>Total (1)</b>	<b>202 765,84</b>	<b>238 217,13</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	30,50	315,97
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>Total (2)</b>	<b>30,50</b>	<b>315,97</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>202 735,34</b>	<b>237 901,16</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	162 980,78	176 597,09
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>49 754,56</b>	<b>61 304,07</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	141,02	-9 074,80
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)</b>	<b>49 895,58</b>	<b>52 229,27</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité
- prudence
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO. La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes «différences d'estimation».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### 1. Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### 2. Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### 3. Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### 4. Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor)

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

#### **5. OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### **6. Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique «créances représentatives des titres reçus en pension» pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique «titres empruntés» pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique «dettes représentatives de titres empruntés» pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### **7. Instruments financiers à terme :**

##### **7.1 Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **7.2 Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

###### **7.2.1 Les swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

###### **7.2.2 Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **B- Frais de gestion :**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de :

1,50 % TTC pour la part C1

2,30 % TTC pour la part C2

## C- Affectation des sommes distribuables

### *Définition des sommes distribuables :*

Les sommes distribuables sont constituées par :

### *Le résultat :*

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

### *Les Plus et Moins-values :*

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### *Modalités d'affectation des sommes distribuables :*

<i>Sommes Distribuables</i>	<i>Parts C</i>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>10 190 486,26</b>	<b>12 871 571,44</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	806 740,64	405 909,64
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 169 603,57	-2 854 406,85
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	994 769,12	1 469 206,85
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-703 425,24	-571 471,87
Plus-values réalisées sur Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-58 619,69	-92 756,71
Différences de change	177 783,72	242 904,88
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	629 583,80	-1 341 775,19
Différence d'estimation exercice N	2 312 458,68	1 682 874,88
Différence d'estimation exercice N-1	-1 682 874,88	-3 024 650,07
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	49 754,56	61 304,07
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>9 917 469,60</b>	<b>10 190 486,26</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>Actif</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	0,00	0,00
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	0,00	0,00
<b>Passif</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
<b>TOTAL Opérations de cession sur Instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>		
Opérations de couverture		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	0,00	0,00
Autres opérations		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265 980,63	2,68
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,21	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	265 980,63	2,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD						Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 630 102,19	16,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	28 751,36	0,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/12/2015
<b>Créances</b>	
<b>Total des créances</b>	0,00
<b>Dettes</b>	
Frais de gestion	12 637,46
<b>Total des dettes</b>	12 637,46

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>ENERGIES RENOUVELABLES A</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	55 549	746 356,25
Parts rachetées durant l'exercice	-159 741	-2 108 214,39
Solde net des souscriptions/rachats	-104 192	-1 361 858,14
<b>ENERGIES RENOUVELABLES B</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	37	60 384,39
Parts rachetées durant l'exercice	-39	-61 389,18
Solde net des souscriptions/rachats	-2	-1 004,79

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>ENERGIES RENOUVELABLES A</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>
<b>ENERGIES RENOUVELABLES B</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2015
<b>ENERGIES RENOUVELABLES A</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	150 348,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>ENERGIES RENOUVELABLES B</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 632,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,30
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

Néant

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2015
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2015
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			161 399,50
	FR0010611335	PALATINE MOMA B FCP	161 399,50
Instruments financiers à terme			0,00

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat**

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	49 895,58	52 229,27
<b>Total</b>	<b>49 895,58</b>	<b>52 229,27</b>

	31/12/2015	31/12/2014
<b>ENERGIES RENOUVELABLES A</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	50 265,15	52 618,72
<b>Total</b>	<b>50 265,15</b>	<b>52 618,72</b>

	31/12/2015	31/12/2014
<b>ENERGIES RENOUVELABLES B</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-369,57	-389,45
<b>Total</b>	<b>-369,57</b>	<b>-389,45</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	385 536,85	688 965,67
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>385 536,85</b>	<b>688 965,67</b>

	31/12/2015	31/12/2014
<b>ENERGIES RENOUVELABLES A</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	380 443,64	680 651,17
<b>Total</b>	<b>380 443,64</b>	<b>680 651,17</b>

	31/12/2015	31/12/2014
<b>ENERGIES RENOUVELABLES B</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	5 093,21	8 314,50
<b>Total</b>	<b>5 093,21</b>	<b>8 314,50</b>

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS  
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS  
EXERCICES**

	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>20 738 458,36</b>	<b>15 093 272,91</b>	<b>12 871 571,44</b>	<b>10 190 486,26</b>	<b>9 917 469,60</b>
<b>ENERGIES RENOUVELABLES A</b>					
Actif net en EUR	20 549 780,57	14 964 648,93	12 743 977,50	10 068 202,28	9 786 728,30
Nombre de titres	1 964 498	1 402 279	1 021 872	835 659	731 467
Valeur liquidative unitaire en EUR	10,46	10,67	12,47	12,04	13,37
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	-0,24	0,81	0,52
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,13	0,15	0,07	0,08	0,06
<b>ENERGIES RENOUVELABLES B</b>					
Actif net en EUR	188 677,79	128 623,98	127 593,94	122 283,98	130 741,30
Nombre de titres	144	97	83	83	81
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 310,26	1 326,02	1 537,27	1 473,30	1 623,06
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	-30,75	100,17	63,22
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	4,90	9,47	-2,31	-4,69	-4,58

### 3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
KSB PREF.	EUR	100	37 060,00	0,37
LINDE AG	EUR	2 000	267 800,00	2,70
NORDEX AG	EUR	12 000	393 000,00	3,97
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>697 860,00</b>	<b>7,04</b>
<b>BERMUDES</b>				
Brookfield Infrastructure Partnership Units	USD	1 000	34 898,28	0,35
<b>TOTAL BERMUDES</b>			<b>34 898,28</b>	<b>0,35</b>
<b>ESPAGNE</b>				
CONST.AUX.FERROCARRILES	EUR	300	76 650,00	0,77
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	20 000	141 940,00	1,43
ENDESA SA	EUR	4 000	74 100,00	0,75
GAMESA CORPORATION TECNOLOGICA	EUR	56 000	885 920,00	8,93
GAS NATURAL SDG-E	EUR	14 000	263 410,00	2,66
TECNICAS REUNIDAS	EUR	5 000	174 250,00	1,76
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>1 616 270,00</b>	<b>16,30</b>
<b>ETATS UNIS AMERIQUE</b>				
DUKE ENERGY CORP	USD	12 000	788 621,93	7,94
EMCOR GROUP INC	USD	10 000	442 235,11	4,46
SUNPOWER CORP.	USD	3 000	82 877,86	0,84
WESCO INTERNATIONAL	USD	7 000	281 469,21	2,84
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>			<b>1 596 203,91</b>	<b>16,08</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR LIQUIDE	EUR	8 000	829 200,00	8,37
ALBIOMA	EUR	6 361	95 086,95	0,96
ALSTOM	EUR	4 000	112 660,00	1,14
ASSYTEM BRIME	EUR	22 000	528 660,00	5,33
BOLLORE ACT	EUR	170 000	730 490,00	7,38
BOUYGUES	EUR	1 500	54 817,50	0,55
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	8 000	318 800,00	3,21
ELECTRICITE DE STRASBOURG	EUR	2 500	253 325,00	2,55
ENVIRONNEMENT SA	EUR	8 500	396 950,00	4,00
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA-W/I	EUR	11 000	428 615,00	4,32
LEGRAND SA	EUR	2 000	104 400,00	1,05
REXEL SA	EUR	12 000	147 360,00	1,49
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	4 000	210 240,00	2,12
TECHNIP	EUR	1 500	68 602,50	0,69

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNIROSS	EUR	465 000	0,00	0,00
VILMORIN & CIE	EUR	3 000	198 600,00	2,00
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>4 477 816,95</b>	<b>45,16</b>
<b>GRECE</b>				
METKA SA	EUR	5 000	35 900,00	0,36
<b>TOTAL GRECE</b>			<b>35 900,00</b>	<b>0,36</b>
<b>ITALIE</b>				
A2A Az./ EX AEM	EUR	100 000	125 400,00	1,26
ENEL GREEN POWER SPA	EUR	150 000	282 450,00	2,85
ERG SPA	EUR	15 000	187 050,00	1,89
PRYSMIAN SPA	EUR	8 000	162 080,00	1,63
SARAS RAFFINERIE	EUR	100 000	178 400,00	1,80
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>935 380,00</b>	<b>9,43</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
CNPV SOLAR POWER	EUR	54 000	0,00	0,00
TENARIS SA	EUR	10 000	109 400,00	1,10
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>109 400,00</b>	<b>1,10</b>
<b>TOTAL Actions &amp; val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.</b>			<b>9 502 729,14</b>	<b>95,82</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>9 502 729,14</b>	<b>95,82</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
PALATINE MOMA B FCP	EUR	5	161 399,50	1,63
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>161 399,50</b>	<b>1,63</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>161 399,50</b>	<b>1,63</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>161 399,50</b>	<b>1,63</b>
<b>Dettes</b>			<b>-12 637,46</b>	<b>-0,13</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>265 978,42</b>	<b>2,68</b>
<b>Actif net</b>			<b>9 917 469,60</b>	<b>100,00</b>

<b>ENERGIES RENOUVELABLES A</b>	<b>EUR</b>	<b>731 467</b>	<b>13,37</b>
<b>ENERGIES RENOUVELABLES B</b>	<b>EUR</b>	<b>81</b>	<b>1 623,06</b>